

LE JOURNAL DE Péone Patrimoine

TOUS NOS VOEUX

A vous, membres de l'association, péoniens ou visiteurs, en ce début d'année, nous sommes heureux de vous présenter tous nos vœux de santé et bonheur pour 2013.

Pour les personnes qui ne nous connaissent pas encore: l'association a pour but la recherche, l'étude, la conservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine matériel et immatériel du territoire de la commune de Péone.

Ce travail considérable est réalisé par une poignée de bénévoles,
Merci à tous.

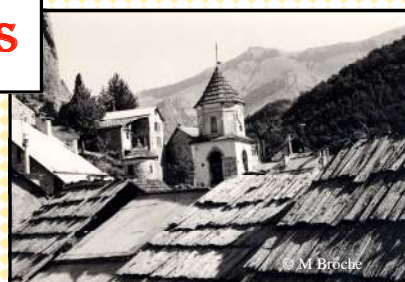
Avec le soutien de la mairie et du crédit agricole nous bénéficions d'un bureau et d'un matériel informatique sans lesquels il serait difficile de s'organiser.

Nous vous rappelons que des permanences sont organisées au bureau de la rue de l'église les premiers samedis de chaque mois à 14h30.

EXPOSITION DE PHOTOS



Cette année encore nous avons collecté de nombreux clichés et disposons maintenant d'un logiciel pour les enregistrer.



Ce travail important nous permet, de vous proposer une nouvelle exposition.

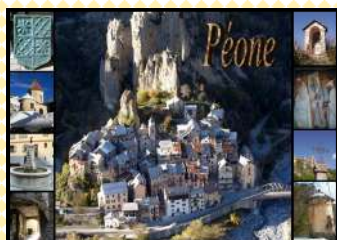
Intitulée: « **Péone... inédit** »

Ces photos sont d'origines diverses: Photographes explorateurs, photos de famille.

Ils sont tous passés par Péone et nous ont accordé de vous les présenter.

L'exposition est permanente à la mairie de Péone.

CARTES POSTALES



Un beau succès pour cette carte qui est en vente à l'hôtel du Col de Crous, à Péone bien sûr!



DU BLE AU PAIN



Que de joie pour ces journées conviviales autour des semailles, de la moisson.

Les objectifs de ce travail sont, dans un premier temps

retrouver les semences de céréales anciennes et locales et de les semer.

Nous insistons car le temps qui passe diminue le pouvoir germinatif des graines.

N'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes heureux de vous annoncer que **les graines** retrouvées par Hélène et Henry Noël provenant de leur maison **du Suyet ont germé.**

Cela grâce à l'aide précieuse d'Anne Kieffer de l'association La Plante Compagne.



Dans un second temps nous souhaitons conserver les savoir-faire en lien avec ces cultures.

Nous avons, en 2012, moissonné et foulé notre récolte.

Par contre nous n'avons pas trouvé de moulin pour transformer nos 35kg en farine.



Deux parcelles ont étéensemencées cet automne: une en Richette avec les « anciennes graines locales » et une autre au quartier d'Aubert avec des semences paysannes fournies par l'association La Plante Compagne.

Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux pour la moisson à la fin du mois d'août.

Merci à tous pour ces bons moments passés ensemble!

Jean Pierre Champoussin a photographié une partie de ces journées que vous pouvez retrouver sur son site.

SUR LE TERRAIN



Nous l'avons retrouvée La lauvo de Regus! Trois belles dalles de calcaire presque horizontales, vraisemblablement déposées là par Mère Nature depuis le sommet du Chastellan.

Elle servait, dans le quartier, de limite et de point de repaire.

Si lauve signifie « grande » pierre plate, Regus était un surnom d'une famille Baudin.



Pour cette nouvelle année nous vous proposons de partir à la recherche des ruines de la chapelle « San Brancaï ». Avec les souvenirs d'Hélène Noël, les archives fournies par Marcel Graglia, nous devrions la trouver dans le bois de Rougnoux!

Rendez-vous est pris pour la belle saison. Si vous êtes intéressé par cette sortie vous pouvez nous contacter au 06 72 35 04 85.



JOURNEE DU PATRIMOINE

En 2012 nous nous sommes retrouvés autour du blé pour les semailles et une projection qui malheureusement, compte tenu de la qualité sonore, n'a pas été un grand succès.

Pourtant nous étions nombreux à être intéressés par le sujet.

C'est pourquoi vous pouvez retrouver, si vous le souhaitez, les renseignements concernant les semences paysannes dans deux livres et un film, à votre disposition, au bureau de l'association.

Nous avons terminé cette journée par la visite du petit patrimoine remarquable autour du village.



C'est l'occasion de reparler du pigeonier rucher de Péone. Les services du Conseil Général concernés et le délégué local de la Fondation du Patrimoine ont pu le visiter. Nous espérons que cette nouvelle année verra l'aboutissement du projet de sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel dont les recherches dans les archives ont confirmé l'ancienneté. Ces documents sont consultables au bureau.



INITIATION AU PEONIEN

Ces petits rendez-vous nous ont amenés dans une drôle de classe, ouverte à tous, en plein air, portés par la volonté de Bernadette qui a mis tout son cœur pour nous initier à quelques mots et phrases simples en péonien. En attendant un travail de collecte pour compléter un lexique, nous espérons que tous auront l'enthousiasme de renouveler l'expérience l'été prochain.



SOUPE DE COURGES

Nous avons pu cette année encore proposer à tous une soirée « courges ». Plus nombreux encore que l'année passée, nous étions 80!! Pourtant une fois encore nous n'avons pu accueillir tout le monde. La préparation aussi, fut un plaisir, toujours sous l'œil avisé de Simone et grâce à tous ceux qui ont apporté les précieux légumes.

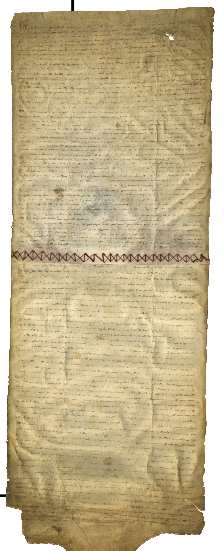
IPAMM



Le dernier Tome n° LVI de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Méditerranée est sorti. Vous pourrez y retrouver un article d'Esther Druaux et Edgar Petit « La sentence arbitrale du 5 novembre 1291 - Original sur parchemin déposé aux Archives départementales des Alpes-Maritimes (06), p. 139-160 » transcription et traduction.

Ce document est le plus ancien, connu, concernant Péone. Il traite des désaccords, sur les limites de propriété, entre les communautés de Guillaumes et Péone.

Ce livre est consultable au bureau.





OBJETS ANCIENS

L'association Péone Patrimoine collecte les objets anciens, témoins des savoir-faire des habitants, de leur travail, de leur histoire.

La nouvelle base de données sert aujourd'hui à faire un travail d'enregistrement de qualité. Le projet d'exposition de ces objets n'a pas encore abouti pour l'instant. Nous souhaitons, dans un premier temps, les conserver dans de bonnes conditions. Merci à vous.

LE PIANO MECANIQUE



Conservé dans une écurie au plus haut du village où il a passé de nombreuses années, nous espérons pouvoir aider à le remettre en état.

Mr Zana, spécialiste en la matière, est venu jusqu'à nous, a pu faire un rapide diagnostic. L'estimation des travaux étant de 6000 € sans le transport, il ne nous a pas semblé raisonnable d'envisager de dépenser une telle somme.

Nous avons choisi de le laisser là où il est, même si nous avons rêvé de le faire jouer à nouveau.

OBJET NON IDENTIFIÉ



Cette photo de l'année passée vous a fait réagir.

Ce ne sont pas des grenades!

il semblerait qu'il s'agisse de poids pour un système à balancier.



Peut-être pouvez-vous nous aider à identifier et interpréter cette inscription qui se trouve sur une contremarche dans l'église paroissiale ?



CHASSE AU TRESOR

L'association 123CAT a organisé 6 chasses au trésor visant à mettre en valeur le Parc National du Mercantour et ses villages : **le déficat 2012**

Péone a accueilli 65 participants sur la place Thomas Guérin pour une chasse sur le thème de la relique de Saint Vincent.

C'était l'occasion pour tous de découvrir la petite histoire.

C'est grâce aux recherches de Marcel Graglia que nous avons pu transmettre une traduction de l'acte de translation des reliques de St Vincent.

Nous vous proposons de retrouver
Un extrait de ce texte en pièce jointe.





EXTRAIT DU TEXTE TRANSLATION DES RELIQUES DE ST VINCENT

C1757 p48/49 du 23/8/1728

Donation de l'insigne relique du glorieux martyr st Vincent en faveur de la présente communauté de Péone, fait par le très révérent seigneur Don François Isnardy, vicaire de la présente paroisse.

Au nom de notre seigneur Jésus Christ Amen. L'an après sa naissance mille sept cent vingt huit, la sixième indivision et le 23 du mois d'août à Péone, à dix heures, heure de France, avant l'après-midi, il est manifesté à chacun, par le présent acte public ce qui suit.

Le révérent Seigneur et très illustre Giuseppe Euzario Aquilano, Evêque de Portofino(?), a, sous le premier jour d'octobre 1686, en qualité de préfet du sanctuaire apostolique, pour la plus grande gloire de Dieu tout-puissant et de ses vénérables saints, fait donation et remis au très illustre seigneur Pietro Denaj (sic) de plusieurs reliques extraites par ordre de sa Sainteté du cimetière de Calapodio, reconnues et approuvées par la sainte congrégation des indulgences et reliques. Celles-ci, comme il est dit ci-dessus, ont été nommées et remises au seigneur de MAJ dans une petite cassette de bois couverte de papier rouge, peinte et liée avec une petite ficelle de soie de couleur rouge cachetée d'un petit sceau du susdit prélat, avec la faculté, pour le receveur, de pouvoir ensuite les garder ou bien de les donner à d'autres, de les envoyer hors de la ville de Rome, de les exposer et de les mettre en n'importe quelle église ou oratoire à la vénération des fidèles.

Parmi ces reliques se trouvait l'insigne reste, autrement dit une jambe du glorieux martyr St Vincent «....» La dite cassette étant ensuite parvenue dans les mains du très illustre seigneur le marquis Daspenes de la Provence voisine, le même en fit donation à la révérende mère Marie-Renée de l'Incarnation sa sœur, abbesse et supérieure du révérent Monastère des Carmélites de la cité de Marseille. Et puis, cette même cassette a été donnée au très révérent seigneur prêtre Don Francisco Isnardy, confesseur du dit monastère, avec la faculté de pouvoir en disposer à l'avenir ainsi que des reliques à son bon plaisir .

«.....» Lequel, à peine entré avec le consentement des paroissiens en possession dudit bénéfice, a donné à ceux-ci, tant de sujets efficaces de son zèle paternel pour la même paroisse que, non content d'avoir immédiatement employé son rare et distingué talent il a, avec le consentement et même le zèle et l'attention des très révérents prêtres Don Jean Belleudy, Antoine Salicis, Jean Baptiste Clary prier, Pierre Baudino et des seigneurs syndics et la coopération de tout le peuple, (œuvré) pour la restauration de l'église paroissiale. Ces travaux ont été : le nouveau blanchiment de cette église, la construction de la vasque de l'eau bénite, la nouvelle tribune et l'amphithéâtre à balustre pour la sainte communion, la réduction (l'abaissement?) du dallage dans la partie vive du plancher de la dite nouvelle église, la sacristie et la chapelle de la madone de grâces en transformant aussi en un bien meilleur état tous les autels de la dite église. En outre, il l'a aussi favorisée (par l'installation) des sacrées reliques des saints Just et Déodat enfermées dans deux bustes des saints évêques Blaise et Erige, celui-ci dernier principal protecteur de la dite paroisse et (qu'il a fait encadrer?). Il a eu aussi la complaisance de l'enrichir avec l'insigne relique du glorieux martyr St Vincent enfermée dans le buste de celui-ci qu'il a fait faire à cet effet «....» Il a travaillé, peint et embelli avec la très grande reconnaissance de la présente communauté ; laquelle ne pouvant jamais assez le remercier d'un si noble don et trésor (venant) de lui, seigneur vicaire Isnardy, généreusement le reconnaissent comme vicaire et gage futur des bienfaits divines. Celui-ci a bien volontiers accepté et il a immédiatement, avec le consentement et l'intervention (de la communauté), (lui), le très révérent seigneur vicaire, Don François Isnardy,



a présenté une supplique au susnommé très illustre et très révérend monseigneur évêque Dominique-Laurent de Crignon (Crillon?) pour en obtenir la due permission, à savoir que la susdite insigne relique soit dorénavant exposée à la vénération publique des fidèles, et que le buste ou encore la statue dans laquelle elle devait être enfermée soit bénie, et, finalement que soient annuellement dans le présent lieu deux jours festifs en honneur du glorieux Saint Martyr, avec leur office religieux (sous condition de célébrer deux fois par an bien (qu'il s'agisse) d'un seul martyr commun. Ce seront le dernier dimanche d'août pour la procession de la dite relique pour le premier et, pour le second le 22 janvier, jour où se célèbre la fête du dit saint dans la Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine « ... » Le susdit très révérend seigneur vicaire Don François Isnardy a par ailleurs expressément déclaré ne faire le susdit précieux don de ces sacrées reliques au présent lieu et à la paroisse de St Erige seulement avec l'expresse condition que toutes les oblations et collectes qui seraient faites à l'avenir et à perpétuité par les fidèles de la même paroisse ou à quelque autre personne que ce soit en honneur du dit Saint Vincent, spécialement dans les deux jours festifs, soient toujours consacrées données et reçues à l'intention du luminaire de l'autel du Corps du seigneur de la même paroisse. Cela se fera en considération et en compensation des dépenses que le dit luminaire viendrait à accomplir à l'avenir et à l'occasion des susnommées deux fêtes. De plus elle permettra l'entretien du susdit buste comme des défilés et à la même convention, charge et conditions que la même communauté par délibération et ordonnance de son conseil public du 13 août courant a promis et délibéré de faire, tout comme il est dit plus haut. La même a, en vertu de la susdite ordonnance soussignée par Jean Baptiste Clary, notaire collégial et secrétaire, concédé la faculté aux seigneurs Jean Guérin, Antoine Guérin et Jean Baptiste Salicis, actuels syndics de passer avec le susnommé très illustre et révérend seigneur vicaire Don François Isnardy le dû contrat suite à l'acceptation par cette communauté de (ce qui est dit) dans la dite ordonnance qu'il convient seulement de condenser le tout en un acte public « » les intervenants stipulent que toutes oboles et collectes qui seront dans l'avenir, comme indiqué ci-dessus, et à perpétuité faites aux dites sacrées reliques (et ce) en tout temps, inspirées dans les susdits deux jours festifs, seront vraiment affectés à l'autel et luminaire du corps du seigneur d'un même consentement. Par ce même contrat, les mêmes et la communauté, veilleront annuellement à l'approvisionnement en cire et autres choses qui seraient nécessaires pour les célébrations des deux fêtes et autres jours pendant lesquels les (deux parties) devront illuminer; et (aussi) pour la conservation, la décoration et l'entretien à perpétuité du susdit buste, ou, si on veut, la statue du dit saint. (Cela) sans que jamais, en aucun temps, le seigneur curé qui, en raison des circonstances se trouverait pourvu du présent bénéfice puisse avoir aucun droit ni prétention sur les susdites charités ou collectes. Cette convention, ainsi instituée entre les parties est arrêtée et stipulée comme convenu ci-dessus, accordée avec la déclaration que tous ont énoncé plus haut. Les documents originaux concernant la susdite insigne relique sont demeurés dans la dite statue, enfermés avec le même respect effectivement placés comme ils se voient ici « » Moi, notaire soussigné et requis, j'ai fait le présent acte public, sur le conseil de l'illustrissime seigneur avocat et auditeur Augustin Richelmy, natif du présent lieu, juge Royal de la cité de Sospel et ordinaire du présent lieu et comté. Cet acte, selon le protocole fait sur grand papier, lu et publié comme il est indiqué supra dans la maison d'habitation du prénommé seigneur vicaire en présence des dits seigneurs Pierre Guérin, Antoine Baudin de feu Louis, témoins de ce lieu présents, et avec les parties soussignées Isnardi vicaire, Jean Guérin syndic, signatures d'Antoine Guérin syndic, Jean Baptiste Salicis syndic, Pierre Guérin témoin, Antoine Baudin témoin et moi Pierre Clary notaire collégial (nommé?) par concession perpétuelle depuis le 30 avril 1716.

Pierre Clary notaire collégial



RECHERCHES

Extrait de « Quelques personnalités nées ou issues du village de Péone XVIIe - XIXe siècle »

Ces personnages ont été distingués en fonction de ce qui a pu être extrait des documents sur le village, principalement fournis par les Archives Départementales des Alpes Maritimes.

Recherches de M Marcel Graglia

CLARY HONORÉ-LOUIS-MARIE

1747 (Nice) – 1810 (Turin)

- Issu de la lignée des Clary « *Gabriele* » (*Gabriele*)
- Secrétaire au Sénat de Nice puis notaire substitut du même Sénat en 1773.

Dans cette famille, dont l'origine est péonienne à la 5^e génération, d'autres auraient pu être choisis. Mais après deux marchands/négociants de Nice, un liquidateur de biens et un notaire-secrétaire du Sénat du Comté (son père), l'histoire d'Honoré Clary a paru exemplaire par ses péripéties marquant la fin de la notoriété familiale coïncidant avec la fin de « l'Ancien Régime ».

Son ancêtre péonien était Antoine Clary, époux d'Honorate Péone en 1615 dont un des fils, du même prénom, est parti à Nice comme négociant et s'y est installé. Cette émigration vers Nice mérite d'être signalée car, habituellement l'émigration du village se faisait vers la Provence et le Piémont à cette époque. L'installation niçoise s'est accompagnée de l'acquisition d'un domaine niçois à « St Pons » dénommé la « villa Clary » dès 1741, et qui est conventionnellement située actuellement aux alentours du 149 Quai Pasteur, en montant vers la colline de Cimiez. La famille a conservé ce lieu jusqu'à la Révolution et l'Empire (confiscation de biens d'émigrés durant une quinzaine d'années).

Cet Honoré Clary a épousé, sur le tard, Marie-Thérèse Defly en 1789, à la veille des guerres révolutionnaires. Sa femme descendait d'une famille savoyarde venue servir le Roi de Sardaigne (et du Piémont) à Nice.

Avant la révolution il s'est fâché, pour des raisons matrimoniales avec sa sœur Gonzaga dont il n'approuvait pas le mariage et aussi, pour d'autres motifs ignorés, avec tout le reste de sa famille.

En 1792, lors de l'invasion française il est chargé de rapatrier à Turin les archives du Sénat de Nice. Il part avec toute sa famille vers le Piémont, mais il est abandonné à Lucéram par son épouse qui amène avec elle ses deux enfants en très bas âge. Cette dernière mènera, retournée à Nice, une vie de fêtes et de réceptions avec le parti révolutionnaire.

Il s'établit à Turin et y meurt en 1810 dans la misère sans jamais avoir pu récupérer ses biens confisqués à Nice et rendus à sa femme six mois après sa mort.

Son frère, Joseph-Honoré Clary, officier sarde, puis français, mais d'abord émigré, a laissé deux enfants dont la destinée n'est pas connue en Italie. De ses deux descendants, seul son fils Justin-Honoré a poursuivi sa vie jusqu'au milieu du XIX^e siècle, est mort dans la campagne de ses ancêtres à St Pons sans postérité.

Sources :

Actes du Sénat de Nice.

Archives départementales de Nice 3J₁ 24 : Généalogie des Clary de Nice.

N. B. :

Les branches collatérales masculines aux Clary de Nice existent encore à Péone actuellement.



BELLEUDI Antoine

Circa 1625/1628 (Péone) – Testament en 1705 (Péone)

- Une des deux lignées « Belleudi » du XVII^e siècle à Péone. Sans surnom connu à l'époque.

- Qualifié de « nobile ». Apparemment plusieurs fois bayle (juge local) et plusieurs fois consul (syndic) entre 1650/55 et 1700.

- Gros propriétaire terrien de l'époque et de nombreuses fois créancier de la population de Péone et des alentours.

Antoine Belleudy, fils de Giannotto Belleudi et de Catherine Payan, péonienne, est issu d'une des deux lignées des Belleudi dont l'autre a pour origine Antoine, son oncle dit « il capitano ». La troisième branche « Belleudi » de Péone, celle des « Piciot », était, au XVII^e siècle, encore nommée Bellieud et n'a eu sa dénomination définitive qu'au XVIII^e siècle.

S'il est une destinée naissant sous de mauvais auspices, c'est bien celle de cet Antoine Belleudi. Il a perdu, lors de la peste de 1630, historiquement connue en Provence, et qui a sévi à Péone, toute sa famille maternelle en une seule année (1631), alors qu'il avait entre trois et cinq ans et qu'il vivait tout au moins temporairement, semble-t-il, avec son père chez les Payan (mère, deux oncles, grand-père et grand-mère tous Payan). Son père Giannotto s'est remarié en 1632 avec Bartholomé

Barralis de Péone et il a donc été élevé par une belle-mère avec un frère utérin.

Mais l'adversité peut avoir des retours bénéfiques : il s'est retrouvé, à l'âge adulte, héritier unique des biens des Payan comme petit-fils de ceux-ci, ainsi que de la moitié des biens de son père.

Or Jean Payan, son grand-père avait des créances sur le pays qui s'élevaient à environ 3 000 florins (soit aux environs de 600 écus de France), somme considérable pour le lieu.

De plus, son enfance qu'on imagine délaissée affectivement, a dû forger un fort caractère. Quoiqu'il en soit, il gère bien son avoir au point de devenir probablement l'homme le plus important de Péone dans la deuxième moitié du XVII^e siècle par ce qu'on peut appeler sa richesse foncière et pécuniaire.

Les actes notariés sur lesquels nous nous appuyons découvrent un panorama éloquent : 36 achats ou échanges de terrains (et pas une vente) ; un troupeau avoisinant hors bovins, 100 ovins, chiffre important à l'époque où les familles moyennes n'en possédaient qu'une vingtaine ; des créances à Péone et à l'extérieur du village, dont des prêts à la Communauté : 645 écus de France en 1665, 10 034 livres en 1675, 10 000 livres en 1690. La commune ne s'est débarrassée de ces dettes qu'au milieu du XVIII^e siècle auprès de ses descendants.

Enfin, il a participé, saint protecteur oblige, à la fondation de la chapelle St Antoine (acte de 1656) dans l'église paroissiale : en fait, il s'agissait d'une rénovation avec tous les descendants d'un ancêtre commun du XVI^e siècle.

Son aisance a été partagée entre ses héritiers au début du XVIII^e siècle :

6 connus (4 garçons, 2 filles) selon la coutume de l'égalité des héritages et, donc, en une génération, a été dispersée.

Sources :

- Registres de catholicité.

- Cadastres.

- Actes notariés de l'insinuation sarde.

N. B. : Sa descendance masculine s'est perpétuée jusqu'au XXI^e siècle à Péone.



BAUDIN GEORGES

Env. 1650/55 (Péone) – 1722 (Soissons)

- Issu de la lignée des Baudin « *Bernard* ».
- Prêtre – Docteur de la Sorbonne (à Paris) – Chanoine de la cathédrale de Grasse puis de celle de Soissons.

S'il a été dit de la vallée de l'Ubaye qu'elle était « *la vallée des saints* » en raison du grand nombre de prêtres issus de celle-ci, on pourrait qualifier Péone, et généralement sans doute toute la zone des Alpes du Sud, du même qualificatif aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Georges Baudin était le fils de Bernard « *mastro* » donc à la fois artisan et agriculteur et d'Honorée Clary.

Fils d'une famille, relativement à l'aise, de 7 enfants connus (4 garçons et 3 filles), sans doute précocement doué pour qu'il puisse lui être attribué un patrimoine clérical par son père et sa mère (1673), il est devenu prêtre à une date indéterminée, mais postérieure à 1673.

On ne connaît pas son itinéraire religieux mais on le retrouve à Grasse comme chanoine de la Cathédrale, sans qu'on puisse déterminer si le titre de « *Docteur de la Sorbonne, de la Faculté et Université de Paris* » est antérieur ou postérieur à sa nomination dans cette ville.

Etant dans le Royaume de France, il poursuit une carrière dont on ne sait pas si elle est due à ses capacités personnelles ou à des appuis importants. On le retrouve enfin à la Cathédrale de Soissons comme chanoine où il meurt en 1722.

Il n'a pas pour autant abandonné son intérêt pour le village puisqu'il existe des actes d'achat de terres en son nom de 1681 à 1698. Il est donc probable que son départ pour l'Ile-de-France a eu lieu après cette dernière date.

Son avoir péonien, exploité par sa famille est revenu en héritage à ses neveux, enfants de son frère (Marc)-Antoine en 1723, dont 2 prêtres qui ont, semble-t-il, résidé à Paris, tout au moins temporairement.

Sources :

- Registres de catholicité.
- Recensements sardes de 1728 et 1734.
- Actes notariés de l'insinuation sarde.

N. B. :

Lignée masculine vivante à Péone au XXI^e siècle.



GUERIN JEAN

Après 1657 (Péone) – attesté en 1728 à Péone, vit jusqu'en 1734 ?

- Issu de la lignée des Guérin « *Gascon* ».
- Marchand à Turin. « *Signor* ».
- Parent par alliance des frères Richelmy marchands (voir fiche).

Jean Guérin était fils d'Antoine Guérin « *Gascon* » et de Jeannette Ribotti, de Péone, épousée en 1657.

Il n'est pas possible de discerner les motifs de sa vocation de marchand (si ce n'est à cause de liens patrimoniaux) signalée en 1703, mais probablement antérieure à cette date. Cette activité, il a dû l'exercer, au moins à ses débuts, avec les frères Jean et Pierre Richelmy de Péone dont il avait épousé un des sœurs, Marie. Sa propre sœur, Anne, s'est aussi mariée avec un Richelmy d'une autre famille, Joseph, lui aussi marchand.

Il a donc été solidement ancré dans cette dernière activité et y a probablement réussi, eu égard à l'importance locale revêtue par son fils Jean Damase. Il est vraisemblable que le négoce de l'époque était itinérant : départ de Péone (en mauvaise saison ?), avec des marchandises du pays (draps en chanvre ? *pani*, autres productions artisanales), retour au pays avec des objets de nécessité (à la bonne saison ?).

Ses absences de Péone sont notées à deux reprises : au Cadastre de 1703 où ses biens sont déclarés par une de ses sœurs, en 1715 où il donne procuration pour Péone à un habitant du lieu.

Il n'a pas abandonné pour autant ses activités villageoises : on dénombre, chiffre non définitif, 10 achats de terrains et deux échanges, et aucune vente. Cela démontre bien la bonne situation de ses affaires et le souci de la transmission des biens augmentés par celles-ci.

Sa succession est assurée côté masculin grâce à un dernier mariage tardif avec Marguerite Guérin.

Il est l'exemple de cette série de marchands qui existaient à l'époque au village.

Sources :

- Registres de catholicité.
- Recensement sarde de 1734.
- Actes notariés de l'insinuation sarde.

N. B. :

Sa postérité masculine s'est éteinte à la fin du XX^e siècle à Péone.



CLARY JEAN

Début du XVII^e siècle (Péone) – après 1655 (Péone)

- Issu de la lignée des Clary « *Bernardon* ».
- Fondateur avec son épouse de la chapelle St Jean-Baptiste à la Baumette vers 1635.
- Agriculteur.

Fils de Bernard Clary (d'où le surnom ?) et de mère non connue, Jean Clary a eu le mérite, avec son épouse Jeannette Delphin de Péone, de fonder à la Baumette une chapelle en l'honneur de St Jean-Baptiste.

Les trois actes notariés faisant mention de la fondation n'indiquent pas s'il existait déjà un établissement de culte qui a été revivifié à cette occasion. Par contre, il apparaît que son intervention première était guidée par l'épidémie de peste ayant sévi à Péone en 1629/1631.

Il a fait don, de concert avec son épouse, de différentes terres pour entretenir le lieu de culte : en 1647 des lopins aux lieux-dits : le Cimetière, les Amignons et Vial, en 1655 à la Colle et au Parc.

Comme l'indique un des actes de fondation il était « mû par la dévotion ».

Il semble avoir été un homme sincèrement religieux dans une vie sans faits marquants absorbée par les travaux agricoles et pastoraux qui se succédaient de saison en saison.

La fête annuelle du hameau de la Baumette est toujours célébrée et cela, grâce à la solide croyance de Jean Clary.

Sources :

Actes notariés de l'insinuation sarde.

N. B. :

Une famille Clary « *Bernardon* » a été vivace en lignée masculine jusqu'au XX^e siècle.



MERCI A TOUS



© G. Bianchini—C. Winschel

